

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société		SASU JARDIN DE L'ESTHETIQUE					
Adresse du principal établissement		RUE DEVEVEY 21200 BEAUNE					
Adresse du siège social, si différent							
Ancienne adresse en cas de changement							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère							
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité		<input checked="" type="checkbox"/>		Activités exercées : SOINS DE BEAUTE	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
1 - Résultat fiscal							
Bénéfice imposable au taux de 31%		0		Bénéfice imposable au taux de 15%		Déficit 10 431	
Bénéfice imposable au taux de 28%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 - Plus-values							
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%		PV à long terme imposables au taux de 15% (art. 238 quindecies)	
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		<input type="checkbox"/>		Jeune entreprise innovante		<input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		<input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		<input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée		<input type="checkbox"/>		Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		<input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		<input type="checkbox"/>	
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer				dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D - IMPUTATIONS							
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.							
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.							
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS						Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui		Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable	
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	N° d'agrément du CGA		ECF	<input type="checkbox"/>
Nom et adresse :							
- du Comptable :		Indép.		IN EXTENSO 3 G rue Jeanne Barret 21000 Dijon			
- du Conseil :							
- du CGA ou du viseur conventionné :							
- du prestataire :							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2021

Néant

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
- SARL - tous les associés							
- SCA - associés gérants							
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités							
- SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants							

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	39 092
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	- MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
	- MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	- MVLT restant à reporter	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
	①		②		③	④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	129 241	012		129 241	
- Autres	014	1 080	016	1 080		
Immobilisations corporelles	028	87 937	030	85 884	2 053	
Immobilisations financières (1)	040	1 258	042		1 258	8 800
(5) TOTAL I	044	219 516	048	86 964	132 552	8 800
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	5 151	052		5 151	
Stocks marchandises	060	3 605	062		3 605	
Avances et acomptes versés sur commandes	064	278	066		278	
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			
Autres créances (3)	072	1 501	074		1 501	1 338
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	11 946	086		11 946	2 895
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	22 481	098		22 481	4 233
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	241 998	112	86 964	155 034	13 033

PASSIF	31/12/2021		31/12/2020	
Capital social ou individuel	120	1 500		1 500
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126			
Réserves règlementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	12 643		
Report à nouveau	134	-34 752		-29 145
Résultat de l'exercice	136	-4 437		-5 607
Provisions règlementées	140			
TOTAL I	142	-25 046		-33 252
Provisions pour risques et charges	154			
TOTAL II	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	6 674		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	6 025		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	4 265		2 554
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	20 648	172	163 116
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	180 080		46 285
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	155 034		13 033

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	2 437
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises			210		
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214	
Production vendue services		217		218	14 790
Production stockée			222		
Production immobilisée			224		
Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	90	12
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	14 880
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises)			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier)	immobilier		242	641	1 976
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243	239	244	435
Rémunérations du personnel			250	17 026	14 732
Charges sociales			252	6 598	3 152
Dotations aux amortissements			254	313	
Dotations aux provisions			256		
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
Total des charges d'exploitation (II)				264	25 015
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-10 134
Produits financiers			III 280	5 735	
Produits exceptionnels			IV 290		
Charges financières			V 294		283
Charges exceptionnelles :	- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 oct.)		VI 300	37	
	- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				
Impôts sur les bénéfices			VII 306		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	-4 437
B - RÉSULTAT FISCAL					
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)				312	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles			322		
Impôts et taxes non déductibles			324		
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés		247		330	12 643
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions					
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv. outre mer	344		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Créance report en arrière du déficit	346
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction except. (art 39 decies B)	645
Divers, dont :		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Déduction except. (art 39 decies D)	648
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641	Déduction except. (art 39 decies F)	990
		Déduction except. (art 39 decies G)	649		
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	354
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					10 431
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables		34 567	(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	10 431
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts)		Désignation de l'entreprise :		JARDIN DE L'ESTHETIQUE						
I - IMMOBILISATIONS										
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	400		402	129 241	404		406	129 241		
- Fonds commercial	410	1 080	412		414		416	1 080		
- Autres	420		422		424		426			
I - Terrains	430		432		434		436			
m - Constructions	440		442	40 365	444		446	40 365		
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	450		452	46 156	454		456	46 156		
o - Installations générales, agencements divers	460		462		464		466			
c - Matériel de transport	470		472	1 415	474		476	1 415		
o - Autres immobilisations corporelles	480	8 800	482	1 258	484	8 800	486	1 258		
Immobilisations financières	490		492		494		496			
TOTAL	490	9 880	492	218 435	494	8 800	496	219 516		
II - AMORTISSEMENTS										
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations incorporelles	500	1 080	502		504		506	1 080		
I - Terrains	510		512		514		516			
m - Constructions	520		522		524		526			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	38 312	534		536	38 312		
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	46 156	544		546	46 156		
c - Matériel de transport	550		552		554		556			
o - Autres immobilisations corporelles	560		562	1 415	564		566	1 415		
TOTAL	570	1 080	572	85 883	574		576	86 964		
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)										
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values					
					Court terme	Long terme				
						19%	15% ou 12,8%	0%		
1	2	3	4	5	6	7	8			
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL	596				585	597	599			

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI) Désignation de l'entreprise : JARDIN DE L'ESTHETIQUE

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation : Sur immobilisations	630	632	634	636
Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL	680	682	684	686

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
	Dotations	Reprises			
Immobilisations incorporelles	700	705	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710	715			
Constructions	720	725			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			
Inst. générale, agencements, amén. div.	740	745			
Matériel de transport	750	755			
Autres immobilisations corporelles	760	765			
TOTAL	770	775			

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	34 567	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bi	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984	34 567	- Déficits de l'exercice	860	10 431
Total des déficits restant à reporter				870	44 998

III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	327
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	1
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
	TOTAL I	106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
	TOTAL II	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
	TOTAL III	152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

N° SIREN	790239412	
Dénomination de l'entreprise	JARDIN DE L'ESTHETIQUE	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	RUE DEVEVEY
	- Code postal	21200
	- Ville	BEAUNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou d'actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	N° et voie Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	Nom patronymique / Prénom	% de détention	Nb de parts ou d'actions
MME	ROSALIE		
Nom marital	MORIZOT	100.00	150
Naissance :	Date 21/06/1980 Commune DIJON	N° Département 21	Pays FR
Adresse :	N° et voie RUE DEVEVEY Code postal 21200	Commune BEAUNE	Pays FR

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

N° SIREN	790239412
Dénomination de l'entreprise	JARDIN DE L'ESTHETIQUE
Adresse :	- N°, Type et nom de voie RUE DEVEVEY
	- Code postal 21200
	- Ville BEAUNE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N° et voie	Code postal	Commune
			Pays

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2021

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SASU	JARDIN DE L'ESTHETIQUE	
Complément de dénomination			
N° SIREN	790239412		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	RUE DEVEVEY	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	21200	BEAUNE
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	9602B
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination	SAS	IN EXTENSO	
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RS régime réel simplifié		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2021		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2021		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2020		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		